

Fondation Optimiste des enfants canadiens
États financiers

30 septembre 2012

Fondation Optimiste des enfants canadiens

Table des matières

30 septembre 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

JAMES M. ROWEN, CPA, CA
WENDY N. ROSCOE, CPA, CA
LILY YUAN HU

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2012, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, ainsi que les informations supplémentaires sur les dépenses de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits, à l'insuffisance des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux soldes des fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités, des changements dans ses actifs nets et de ses flux de trésorerie et des informations supplémentaires sur les dépenses pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Québec
Le 7 mars 2013

Rowen & Associés S.E.N.C.R.L.

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

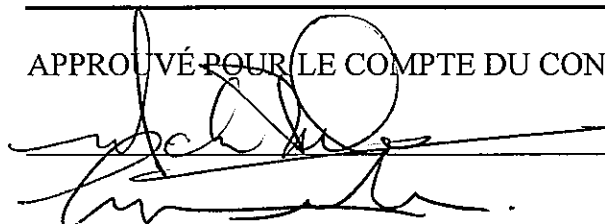
James M. Rowen
James M. Rowen, CPA auditeur, CA




Fondation Optimiste des enfants canadiens
Bilan
au 30 septembre 2012

	2012	2011
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 537 \$	128 359 \$
Intérêts courus à recevoir	8 662	9 918
Dividende accumulé à recevoir	3 726	2 559
Taxes de vente à recevoir	3 447	5 740
	68 372	146 576
Actifs à long terme		
Placements de portefeuille (note 4)	1 836 603	1 742 694
Charges reportées – bourses d'études	289 745	332 005
	2 126 348	2 074 699
Immobilisations (note 7)	4 547	5 946
Immobilisation incorporelle		
Frais de constitution (note 2)	18 708	18 708
	2 217 975 \$	2 245 929 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 591 \$	15 992 \$
Dû à Fondation Optimist International	36 112	48 931
Dû à Optimist International	12 968	5 304
	66 671	70 227
Passifs à long terme		
Apports reportés (note 5)	177 445	500 959
Bourses d'études à payer (notes 2 et 6)	289 745	332 005
	467 190	832 964
	533 861	903 191
ACTIFS NETS		
Actifs nets grevés d'affectations externes		
- Reçus à titre de dotations – bourse d'études (note 8)	1 221 918	1 171 249
- Reçus à titre de dotations – CLCI (note 8)	291 984	-
Actifs nets grevés d'affectations internes – immobilisations	4 547	5 946
Non affectés	165 665	165 543
	1 684 114	1 342 738
	2 217 975 \$	2 245 929 \$

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 Administrateur

 Administrateur

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des résultats
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012

	2012	2011
Produits		
Apports de particuliers	500 853 \$	309 612 \$
Revenu de placement (note 3)	126 679	97 416
	627 532	407 028
Subventions et programmes		
Bourses d'études – art oratoire	40 000	29 550
Bourses d'études – dissertation	44 600	16 950
Bourses d'études – C.C.D.H.H.	18 500	8 500
Bourse d'études Don MacDonald – Oakville	14 000	4 000
Coûts des programmes	15 000	15 150
Subvention – cancer infantile	19 304	50 359
Programme en impartition	237 710	88 790
	389 114	213 299
Excédent des produits par rapport aux subventions et programmes	238 418	193 729
Charges		
Bénévoles et donateurs		
Prix de reconnaissance aux donateurs	26 819	21 895
Activités des bénévoles	50 264	39 829
Programmes spéciaux	7 561	5 655
	84 644	67 379
Collectes de fonds	9 010	5 166
Personnel et administration		
Congrès international	4 149	3 014
Dépenses administratives	88 557	78 738
Formation du personnel	89	1 724
	92 795	83 476
	186 449	156 021
Excédent des produits sur les charges	51 969 \$	37 708 \$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État de l'évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012

	Actifs nets grevés d'affectations externes – dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes – dotations (CLCI)	Actifs nets grevés d'affectations internes – immobilisations Non affectés	2012	2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 171 249 \$	- \$	5 946 \$	165 543 \$	305 030 \$
Excédent des produits sur les charges	50 669	2 577	(1 399)	122	37 708
Virement de l'apport reporté	-	289 407	-	289 407	-
Apport	-	-	-	-	1 000 000
Solde à la clôture de l'exercice	1 221 918 \$	291 984 \$	4 547 \$	165 665 \$	1 342 738 \$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	51 969 \$	37 708 \$
Ajustements pour :		
Gain sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	(14 054)	(35 717)
Perte (gain) non réalisé(e) sur les placements de portefeuille (note 3)	(32 357)	3 457
Amortissement	1 399	1 049
	6 957	6 497
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) de l'intérêt couru	1 256	(7 658)
Augmentation du dividende à recevoir	(1 167)	(2 559)
Diminution de l'apport à recevoir	-	25 000
Diminution (augmentation) des taxes de vente à recevoir	2 293	(3 352)
Augmentation (diminution) du passif à court terme	1 599	(32 036)
Diminution du montant dû à la Fondation Optimist International	(12 819)	(27 266)
Augmentation (diminution) du montant dû à Optimist International	7 664	(14 418)
Diminution (augmentation) des charges reportées	37 100	(57 659)
Bourses d'études accordées, nettes	64 500	95 000
Bourses d'études payées	(101 600)	(55 000)
Augmentation (diminution) des apports reportés	(323 514)	74 012
	(324 688)	(5 936)
Flux de trésorerie lié aux activités de fonctionnement	(317 731)	561
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(643 458)	(1 754 326)
Produits sur l'aliénation de placements	595 960	716 556
Acquisition d'immobilisations	-	(6 995)
Augmentation des frais de constitution	-	(18 708)
	(47 498)	(1 063 473)
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(47 498)	(1 063 473)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apport au fonds de dotation et flux de trésorerie lié aux activités de financement	289 407	1 000 000
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(75 822)	(62 912)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	128 359	191 271
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	52 537\$	128 359\$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2012

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les dépenses administratives et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

La Fondation a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans les dépenses administratives. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de règlement-livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et placements de portefeuille

Ces actifs sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptes fournisseurs et charges à payer, dû à Fondation Optimist International, dû à Optimist International et bourses d'études à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à Fondation Optimist International et à Optimist International ainsi que les bourses d'études à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de constitution

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la nouvelle charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste « Frais de constitution ». Ces frais non amortissables doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les produits d'intérêts affectés, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

Tous les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des services fournis par la société de gestion de placements et, par conséquent, sont compris dans les dépenses administratives.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Services obtenus à titre gracieux

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services offerts gracieusement, sous la forme de bénévolat. Étant donné la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gracieux ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2012

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Bourses d'études

Les apports affectés aux bourses d'études sont portés au poste « Bourses d'études à payer » lorsqu'ils sont reçus. Les charges relatives aux bourses d'études sont constatées lorsque les bourses sont payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste « Charges reportées – bourses d'études » du bilan.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments d'actif et de passif non monétaires, qui sont convertis au cours de change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans l'état des résultats de l'exercice.

Modifications comptables à venir

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les *Normes internationales d'information financière* (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. La Fondation Optimiste des enfants canadiens a choisi d'utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif à compter du 1^{er} octobre 2012.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Placements

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

Bourses d'études à payer

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2012

3. REVENU DE PLACEMENT

	2012	2011
Intérêt	45 683 \$	54 456 \$
Dividendes	34 585	10 700
Gain sur la vente de placements de portefeuille	14 054	35 717
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements de portefeuille	32 357	(3 457)
	126 679 \$	97 416 \$

Le revenu tiré des placements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de 53 246 \$ (30 527 \$ en 2011).

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2012		2011	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe - canadiens	764 144 \$	791 794 \$	1 120 749 \$	1 156 420 \$
Actions ordinaires - canadiennes	710 809	736 787	382 989	380 667
- américaines	113 681	116 407	105 745	103 546
	824 490	853 194	488 734	484 213
Fonds en gestion commune – canadiens	183 157	191 615	100 756	102 061
	1 771 791 \$	1 836 603 \$	1 710 239 \$	1 742 694 \$

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit :

	2012	2011
Juste valeur des placements	1 836 603 \$	1 742 694 \$
Coût des placements	1 771 791	1 710 239
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille à la clôture de l'exercice	64 812 \$	32 455 \$
Variation du gain non réalisé sur les placements de portefeuille (note 3)	32 357 \$	

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2012

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (SUITE)

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 3,7 % à 6,28 % (3,7 % à 6,28 % en 2011) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2020. Les placements ont été administrés par BMO Nesbitt Burns, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et CIBC Wood Gundy, conformément à des ententes approuvées par les administrateurs de la Fondation.

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports au fonds d'administration générale non dépensés qui sont affectés au financement d'aide en cas de catastrophe, de la lutte contre le cancer infantile et des programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	Cancer infantile	Programmes des clubs	2012	2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	302 424 \$	198 535 \$	500 959 \$	426 947 \$
Apports reçus	24 547	198 360	222 907	217 161
Virement au fonds de dotation de la CLCI (note 8)	(289 407)	-	(289 407)	-
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(19 304)	(237 710)	(257 014)	(143 149)
Solde à la clôture de l'exercice	18 260 \$	159 185 \$	177 445 \$	500 959 \$

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 12 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer ont été escomptés à un taux de 3,0 % (3,0 % en 2011) (taux préférentiel moyen) par année, sur une période ne dépassant pas 12 ans.

	2012		2011	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Bourses d'études à payer				
Art oratoire	193 665 \$	197 265 \$	193 725 \$	201 102 \$
Dissertation	27 427	26 284	48 187	50 755
C.C.D.H.H.	68 348	66 196	81 383	80 148
	289 440 \$	289 745 \$	323 295 \$	332 005 \$

Le montant applicable au prochain exercice financier ne peut être déterminé.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2012

7. IMMOBILISATIONS

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	Coût non amorti 2012	Coût non amorti 2011
Logiciel	6 995 \$	2 448 \$	4 547 \$	5 946 \$

8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations externes au financement de programmes pour la lutte contre le cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinés à la jeunesse.

Fonds de dotation – bourse d'études

En 2011, la Fondation a reçu un don de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera employé pour offrir trois bourses d'études de 3 000 \$ chacune, avec les montants résiduels transférés dans le fonds exclu de la contingence. Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour couvrir le quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Fonds de dotation – Campagne de lutte au cancer infantile (CLCI)

Au cours des exercices précédents, la Fondation comptabilisait les apports reçus pour la Campagne de lutte au cancer infantile au poste « Apports reportés » du bilan.

Au cours du présent exercice, les administrateurs ont autorisé la mise en place d'un fonds de dotation distinct pour les apports affectés à la Campagne de lutte au cancer infantile.

Par conséquent, au cours du présent exercice, 289 407 \$ ont été virés du poste « Apports reportés » (note 5) au fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte au cancer infantile qui figure à la section « Actifs nets » du bilan.

À l'avenir, tous les apports destinés à la Campagne de lutte au cancer infantile seront comptabilisés dans ce fonds de dotation et les montants visés seront versés dans un compte de placement distinct, désigné à cette fin.

9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des produits financiers dérivés, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de la trésorerie, des placements et des comptes à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2012, les actifs libellés en dollars américains comprennent la trésorerie et des placements totalisant 122 749 \$ (11 077 \$ au 30 septembre 2011) et les comptes à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains totalisant 36 681 \$ (46 681 \$ au 30 septembre 2011).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de la trésorerie et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2012.

Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires
30 septembre 2012

10. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Fondation sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités
- Acquitter ses obligations financières.

La Fondation définit son capital comme suit :

	2012	2011
Actifs nets	1 684 114 \$	1 342 738 \$
Apports reportés	177 445	500 959
Bourses d'études à payer	289 745	332 005
	2 151 304 \$	2 175 702 \$

La Fondation gère son capital principalement au moyen des collectes de fonds auprès de divers apporteurs de capital et par la gestion de son portefeuille de placements.

La Fondation est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les dotations et les apports affectés à des charges particulières. La direction de la Fondation, avec le conseil d'administration, fait un suivi continu de ces exigences sur une base régulière. Au cours de l'exercice, la Fondation s'est conformée à ces exigences.

11. IMPUTATION

La Fondation impute habituellement les charges directement au poste concerné, à l'exception des dépenses administratives, qui sont imputées dans les comptes selon les estimations de la direction.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires sur les dépenses
30 septembre 2012

	2012	2011
Marques de reconnaissance aux donateurs		
Récompenses aux donateurs	3 098 \$	3 396 \$
Frais de poste et d'expédition	11 188	7 267
Dépenses administratives	12 533	11 232
	26 819	21 895
Activités des bénévoles		
Bureau du président	3 371	1 859
Conseil d'administration	25 805	21 794
Directeur général	1 082	472
Frais de représentation et de séminaires	10 183	9 048
Dépenses administratives	9 823	6 656
	50 264	39 829
Programmes spéciaux		
Programme de cadeaux planifié	1 991	663
Dépenses administratives	5 570	4 992
	7 561	5 655
Collectes de fonds		
Fournitures de bureau	1 362	828
Impression	566	594
Dépenses administratives	7 082	3 744
	9 010	5 166
Dépenses administratives		
Dépenses administratives générales	29 690	18 909
Frais bancaires	2 378	2 791
Perte (gain) de change	(1 022)	10 325
Honoraires professionnels	36 197	24 315
Frais de gestion de placements	17 864	17 780
Télécommunications	844	311
Autres dépenses administratives	1 207	3 258
Amortissement des immobilisations	1 399	1 049
	88 557	78 738